

Deux agents d'entretien polyvalents d'eau potable et d'assainissement (H/F)

Détail de l'offre

Domaine d'activité	Interventions techniques – Eau et assainissement
Métier	Agent polyvalent d'entretien des réseaux et d'assainissement
Cadre d'emploi recherché	Adjoint technique territorial par voie de mutation ou de recrutement sous statut de droit privé.
Type d'emploi	Emploi permanent. Éléments de rémunération : conditions statutaires, régime indemnitaire en vigueur au sein de l'EPCI, ou conditions prévues en vigueur par la convention collective.
Durée	39h00 hebdomadaire avec 23 jours d'ARTT (en complément des droits à congés annuels).
Temps de travail	Complet
Descriptif de l'emploi	Sous l'autorité de la Direction du Pôle technique, <ul style="list-style-type: none"> • Il (elle) entretient les réseaux d'eaux usées et d'eau potable. • Relève et change les compteurs d'eau potable. • Réalise les branchements des installations privées sur le réseau public.
Condition d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail à l'extérieur, déplacement sur le réseau • Horaires réguliers, périodes d'astreintes (soirs et week-ends) • Pics d'activité au moment des relevés des compteurs, des périodes de froid. • Travail notamment en tranchée, travail physique, éventuellement dans des ouvrages exigus.
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des réseaux d'eaux usées et d'eau potable • Relevé de compteurs, changement de compteurs d'eau potable • Réalisation de branchements des installations privées sur le réseau public
Savoir Faire	<p>Entretien des réseaux d'eaux usées et d'eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'entretien préventif et curatif des réseaux et de leurs ouvrages associés • Identifier les fuites, les casses, les obstructions, les dysfonctionnements et leurs origines • Effectuer des réparations de premier niveau • Prendre l'initiative d'une intervention curative de premier degré <p>Relevé de compteurs, changement de compteur d'eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relever la consommation d'eau • Évaluer l'état des compteurs d'eau chez les abonnés • Changer ou réparer les compteurs

	<p>Réalisation de branchements des installations privées sur le réseau public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les branchements d'usagers • Diagnostiquer la présence de plomb • Changer les branchements en plomb
Savoirs Socio Professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments constitutifs du réseau et besoins en entretien : purge des vannes, manœuvres des tampons, mise à niveau des bouches à clé, lecture de plan, triangulation, etc. • Techniques et matériels d'entretien : hydrocureuse, matériels de recherche de fuite, etc. • Techniques de pose des canalisations et des pièces présentes sur un réseau d'eau • Matériaux : caractéristiques et conditions d'utilisation • Risques liés au travail à proximité des réseaux : électrique, gaz • Notions sur les consommations d'eau • Techniques de pose et de dépose des compteurs d'eau • Notions fondamentales de plomberie • Risques liés à la présence de plomb dans les canalisations d'eau potable <p>Expérience de deux ans sur un poste similaire fortement souhaitée.</p>
Contact et informations supplémentaires	<p>Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae, dernier arrêté de position statutaire ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude) sont à adresser uniquement par voie postale à l'attention de :</p> <p style="text-align: center;">Monsieur Christian CALVEZ – Président de la communauté de Communes du Pays des Abers Hôtel de communauté – 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC</p> <p>Monsieur Breton, DRH, et Monsieur Paul, coordinateur des services eau et assainissement sont à votre disposition pour tout complément d'information</p>
Poste à pourvoir le	01 avril 2018
Date limite de candidature	02 mars 2018
Téléphone	02 98 37 66 00
Travailleurs handicapés	<p>Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à un emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26/01/1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.</p>